

Veiller à lire attentivement le Manuel de renseignements et de sécurité du produit avant l'installation ou l'utilisation du système **SKYTRAK-ST MAX**. Le fait de ne pas lire et respecter le Manuel de renseignements et de sécurité du produit peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Pour lire l'intégralité du Contrat de licence et d'utilisation du produit, se rendre sur le site [support.skytrakgolf.com](http://support.skytrakgolf.com).

Les caractéristiques et fonctionnalités du système **SKYTRAK ST MAX** sont en constante évolution. La totalité ou une partie du système **ST MAX** peut être mise à jour ou modifiée sans préavis. De telles mises à jour peuvent être requises pour l'utilisation de nouvelles fonctionnalités, l'accès à de nouveaux terrains ou de nouvelles fonctions, ou l'accès aux terrains et fonctions existants et l'utilisation de ces derniers. Les terrains et fonctions disponibles sur le système **ST MAX** sont modifiés de temps à autre, et tous les terrains ou fonctions précédemment fournis ne seront pas forcément disponibles. L'utilisation de certaines fonctions exige un abonnement annuel.

Le logiciel du système **ST MAX** est sous licence et n'est pas proposé à la vente. Il est soumis au Contrat de licence d'utilisation décrit dans le présent Manuel.

Le logiciel du système **ST MAX** est sous licence et n'est pas proposé à la vente. Il est soumis au Contrat de licence d'utilisation du produit décrit dans le présent Manuel de renseignements et de sécurité du produit (ci-après désigné « Manuel »).

En vue de réduire le risque de blessures corporelles ou de dommages matériels, suivre les règles suivantes lors de l'installation du système **ST MAX** :

- Placer le téléphone intelligent, la tablette, l'ordinateur et tout appareil de lecture (par exemple, une télévision) à l'écart de la zone de frappe, sur le côté et derrière la balle de golf.
- À l'exception du joueur actif, toutes les personnes se trouvant dans l'espace de jeu pendant l'utilisation du système **ST MAX** doivent se maintenir à une distance de sécurité de la zone de frappe, et se placer sur le côté et derrière la balle de golf.
- Toujours utiliser un tapis de frappe lors d'une partie à l'intérieur afin d'éviter d'endommager la moquette ou d'autres sols. En outre, l'utilisation d'un tapis de frappe est toujours recommandée lors d'une partie, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Avant chaque élan lors de l'utilisation du système **ST MAX**, toujours vérifier les points suivants :

- Rien ni personne (individus ou animaux) ne se trouve dans la trajectoire de l'élan de golf.
- Faire preuve de prudence pour éviter de toucher l'appareil **ST MAX**, en particulier lors de certains élan, comme un coup d'épaulé qui peut entraîner un élan de l'extérieur vers l'intérieur, et certains exercices d'entraînement, comme ceux qui consistent à balancer le club de manière horizontale avant de passer à une trajectoire verticale. Toujours protéger l'appareil **ST MAX** des élan de golf brusques.
- Rien ni personne (individus ou animaux) ne se trouve dans la zone de frappe. Faire particulièrement attention aux personnes et animaux qui s'approchent de la zone de frappe derrière le golfeur.
- Les personnes, les animaux et le matériel sont suffisamment loin de la zone de frappe afin d'éviter des blessures ou dommages si le golfeur lâche son club pendant l'élan.
- Les personnes, les animaux et le matériel sont suffisamment loin de la zone de frappe afin d'éviter des blessures ou dommages si le golfeur rate son coup et que la balle de golf s'écarte de la ligne cible définie et n'atteint pas le filet de sécurité.

**AVERTISSEMENT** : le non-respect de ces précautions d'installation et d'utilisation peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, et endommager le matériel.

Le système **ST MAX** est destiné aux adultes et aux personnes qui ont déjà joué au golf.

- L'utilisation du système **ST MAX** par les enfants est possible uniquement sous la supervision d'un adulte.
- Les personnes qui n'ont jamais joué au golf doivent être conscientes de leur environnement et de l'espace nécessaire à l'élan et à la frappe, et doivent savoir que frapper la balle au hasard (par exemple, coup dérouteré) peut la faire dévier grandement de la ligne cible définie. Il est préférable pour les personnes qui n'ont jamais joué au golf d'utiliser d'abord le système **ST MAX** avec une personne qui a déjà joué au golf.

## MANUEL DE RENSEIGNEMENTS ET DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

L'exposition à l'eau peut endommager le système ST MAX et présenter un risque de choc électrique pour l'utilisateur. Ne pas utiliser le système ST MAX dans des lieux humides. Faire preuve d'une grande prudence lors de l'utilisation du système ST MAX à l'extérieur pour que le système ST MAX ne soit pas mouillé en cas de pluie, de neige, de rosée, de tuyaux d'arrosage et d'autres sources d'humidité.

**NE PAS LAISSER LE SYSTÈME SKYTRAK ST MAX À L'EXTÉRIEUR LORSQU'IL N'EST PAS UTILISÉ.**

Faire attention à ne pas renverser de nourriture ou de liquide sur le système ST MAX. Ne pas tenter de sécher le système ST MAX à l'aide d'une source de chaleur externe, comme un four à micro-ondes ou un sèche-cheveux. Tout système ST MAX endommagé en raison d'une exposition aux liquides ne peut être réparé.

Lors du chargement du système ST MAX, utiliser uniquement le chargeur ST MAX fourni, car celui-ci est spécialement conçu pour le système ST MAX. L'utilisation d'autres chargeurs peut entraîner des blessures corporelles et des dommages matériels, et notamment endommager le ST MAX. SKYTRAK n'est pas responsable du fonctionnement des accessoires tiers ni de leur conformité aux normes réglementaires et de sécurité. Lors du chargement de la batterie du système ST MAX avec le chargeur ST MAX autorisé conçu pour le système ST MAX, vérifiez que l'intégrité du chargeur avant de le brancher dans une prise. Ne pas brancher ou débrancher le chargeur avec les mains mouillées. Le chargeur peut chauffer pendant une utilisation normale, mais le système ST MAX ne doit jamais être chaud. Toujours assurer une ventilation appropriée autour du chargeur et le manipuler avec prudence. Débrancher le chargeur dans les cas suivants :

- Le cordon d'alimentation ou la prise est usé ou endommagé.
- L'adaptateur est exposé à la pluie, aux liquides ou à une humidité excessive.
- Le boîtier de l'adaptateur est endommagé.
- L'adaptateur doit probablement être entretenu ou réparé.

### Ports USB

L'appareil comprend deux ports USB :

- un port de chargement pour l'alimentation, et
- un port de données pour le transfert de données si un câble est branché à un ordinateur ou un autre appareil.

Les deux ports sont clairement étiquetés. Si un chargeur est accidentellement branché à un port de données, l'unité ne chargera pas correctement. L'appareil ne sera pas endommagé, mais le chargement sera inefficace à moins de brancher le chargeur au port adapté.

L'appareil ST MAX contient des radios émetteurs et récepteurs, comme c'est le cas des téléphones cellulaires, des téléavertisseurs et d'autres appareils similaires. Lorsqu'il est allumé, l'appareil ST MAX envoie et reçoit une énergie des fréquences radio (RF) grâce à son antenne. L'appareil ST MAX est conçu et fabriqué conformément aux limites applicables en matière d'exposition à l'énergie RF.

Le système ST MAX peut émettre des ondes radio ayant une incidence sur le fonctionnement des dispositifs électroniques à proximité, notamment les stimulateurs cardiaques.

- Ne pas utiliser le système ST MAX à moins de 22,86 cm (9 po) d'un stimulateur cardiaque.
- Les personnes ayant un stimulateur cardiaque ou un autre dispositif médical implanté ne doivent pas utiliser le système ST MAX sans consulter en amont leur médecin ou le fabricant du dispositif médical.

Pour en savoir plus sur la FCC (Federal Communications Commission – Commission fédérale des communications) et les règles en matière d'exposition à l'énergie RF, consulter le site [www.fcc.gov/oet/rfsafety](http://www.fcc.gov/oet/rfsafety). La FCC et la FDA (U.S. Food and Drug Administration – Institution américaine chargée de la surveillance des denrées alimentaires et des médicaments) maintiennent également un site Web pour les consommateurs à l'adresse [www.fda.gov/Radiation-EmittingProducts/default.html](http://www.fda.gov/Radiation-EmittingProducts/default.html), afin de répondre aux questions sur la sécurité des émissions d'ondes radio. Consulter régulièrement le site Web pour se tenir à jour.

Pour en savoir plus sur les recherches scientifiques en matière d'exposition à l'énergie RF, consulter la base de données de recherche sur les champs électromagnétiques gérée par l'Organisation mondiale de la Santé, disponible à l'adresse : [www.who.int/emf](http://www.who.int/emf).

Important : tout changement ou toute modification de ce produit non autorisé par **SKYTRAK** peut annuler sa conformité en matière de compatibilité électromagnétique (EMC) et d'utilisation sans fil, et annuler l'autorisation à utiliser le produit. Ce produit démontre une conformité EMC dans certaines conditions, notamment lors de l'utilisation d'appareils périphériques conformes et de câbles armés entre les composants du système. Il est important d'utiliser des appareils périphériques conformes et des câbles armés entre les composants afin de réduire les éventuels brouillages des radios, télévisions et autres appareils électroniques.

# SKYTRAK

## MANUEL DE RENSEIGNEMENTS ET DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

Déclaration de conformité de la FCC :

Cet appareil est conforme à la partie 15 des Règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux conditions suivantes :

(1) cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable, et (2) cet appareil doit accepter les brouillages reçus, notamment les brouillages qui peuvent entraîner un fonctionnement indésirable.

Remarque : cet équipement a été testé et s'est avéré conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 des Règles de la FCC. Ces limites visent à assurer une protection raisonnable contre les brouillages préjudiciables dans le cadre d'une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut rayonner la fréquence radio; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut entraîner un brouillage préjudiciable des communications radio. Cependant, l'absence de brouillage dans une installation spécifique n'est pas garantie. Si cet équipement entraîne un brouillage préjudiciable de la réception radio ou télévision, ce qui peut être vérifié en allumant et en éteignant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger le brouillage en prenant l'une des mesures suivantes :

- Orienter différemment ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter l'espace entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement à une prise sur un autre circuit, différent de celui sur lequel est branché le récepteur.
- Communiquer avec le vendeur ou un technicien spécialisé dans la radio/télévision pour obtenir de l'aide.

Déclaration canadienne de conformité :

Cet appareil respecte les normes CNR (Cahiers des charges sur les normes radioélectriques) exemptées de licence d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer de brouillages, et (2) cet appareil doit accepter les brouillages, notamment les brouillages qui peuvent entraîner un fonctionnement indésirable.

Renseignements sur l'élimination et le recyclage. L'appareil ST MAX ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Lorsque ce produit arrive en fin de vie, il convient de l'apporter dans un point de collecte désigné par les autorités locales, soit un lieu qui accepte les batteries usagées et d'autres déchets similaires. Tous les points de collecte n'acceptent pas les produits gratuitement. L'élimination du produit avec une collecte et un recyclage distincts aidera à conserver les ressources naturelles et à s'assurer que le produit est recyclé de sorte à protéger la santé humaine et l'environnement.

Appareil laser

Le **SKYTRAK** ST MAX est un produit laser de classe 3R. Ne pas tenter de démonter l'unité ST MAX. L'entretien du produit doit être effectué uniquement par un centre de réparation **SKYTRAK** autorisé.

ATTENTION : tout réglage ou toute procédure effectué sur l'unité ST MAX peut exposer le produit aux rayonnements dangereux ou entraîner des blessures.

Caractéristiques :

Type de laser : classe 3R

Longueur d'onde du laser : 638 nm      Puissance de sortie : < 5 mW

Longueur d'onde du laser : 842 nm      Puissance de sortie : < 0,739 mW

Le **SKYTRAK** ST MAX émet un rayonnement laser visible et invisible. Ne pas regarder le faisceau ni regarder directement les instruments optiques. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves, y compris des dommages oculaires.

AVERTISSEMENT : le fait de regarder le faisceau laser du ST MAX ou de regarder directement les instruments optiques peut entraîner des blessures graves, y compris la cécité.

# SKYTRAK

## MANUEL DE RENSEIGNEMENTS ET DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

### GARANTIE LIMITÉE DU CONSOMMATEUR POUR LES PRODUITS SKYTRAK

Uniquement pour les unités autorisées aux États-Unis et au Canada

GOLFTEC ST, LLC d/b/a SKYTRAK, sise au 67 Inverness Drive East, Suite A, Englewood, CO 80112, États-Unis (ci-après désignée « SKYTRAK » ou « Société »), fournit une garantie limitée du consommateur pour le matériel au consommateur d'origine (non commercial) (ci-après désigné « Client ») qui utilise ce produit ST MAX. La présente garantie limitée est incessible et ne peut être prolongée aux produits utilisés d'une autre manière que celle d'un consommateur individuel lors d'une utilisation non commerciale; toutes les autres garanties sont exclues, tel qu'indiqué ci-dessous.

En vertu des exclusions, limites et conditions mentionnées ci-dessous, **SKYTRAK** garantit que le produit ST MAX sera sans défaut de fabrication et de matériaux, dans des conditions normales d'utilisation (non commerciale), pendant la moins longue des périodes suivantes (1) une période de six (6) mois à compter de la date d'achat initiale ou (2) un total de 25 000 coups lors de l'utilisation du produit ST MAX. La présente garantie exclut (1) les dommages superficiels ou physiques à la surface du produit, notamment les fissures ou les rayures; (2) l'usure normale; (3) les dommages causés par une mauvaise utilisation, une négligence, une mauvaise installation ou un mauvais test, des tentatives non autorisées de modifier le produit ou de le faire réparer par une personne qui n'est pas un représentant autorisé de **SKYTRAK** pour la réparation ou tout autre dommage causé au-delà de l'utilisation prévue; (4) les dommages causés par un accident, un incendie, de l'eau ou des liquides, des modifications de la puissance, d'autres dangers ou des catastrophes naturelles; (5) l'utilisation du produit avec des composants non SkyTrak, comme des chargeurs ou des câbles d'alimentation, ou l'entretien desdits composants qui posent problème; (6) l'utilisation de ce produit à des fins autres que la consommation et à des fins commerciales ou de location; (7) les dommages causés par une balle de golf ou un club de golf ou l'absence d'un filet de sécurité approprié, d'un tapis de frappe ou d'un boîtier de protection ST MAX autorisé; et (8) tout logiciel installé sur le produit ST MAX ou un autre appareil, comme les téléphones intelligents, tablettes ou ordinateurs. Aucun produit tiers, y compris le logiciel fourni avec le produit ST MAX, n'est couvert par la présente Garantie limitée du consommateur, et la Société n'est l'auteur d'aucune déclaration ou garantie de la part desdits tiers. Toute garantie des produits tiers provient du fournisseur ou concédant de licence des produits tiers.

L'obligation totale de **SKYTRAK** en vertu de la présente garantie doit être, à la seule discrétion de **SKYTRAK**, de réparer ou remplacer le produit ou les pièces par un produit ou des pièces comparables, ou, si la réparation ou le remplacement n'est pas raisonnable disponible, **SKYTRAK** peut rembourser le Client d'un montant équivalent au prix d'achat du produit ou de la pièce. Les produits ou pièces de rechange peuvent être neufs ou reconditionnés. Les pièces retirées par **SKYTRAK** deviennent la propriété exclusive de **SKYTRAK**. En vue de bénéficier du service de garantie des produits **SKYTRAK**, le Client doit communiquer avec le service à la clientèle de **SKYTRAK** renseigné ci-dessous pour obtenir un code d'autorisation de retour et renvoyer l'unité (frais d'expédition prépayés), accompagnée d'une preuve de la date d'achat d'origine et du code d'autorisation de retour. Le code d'autorisation de retour doit être inscrit sur les étiquettes d'expédition. Dans le cadre d'un service de garantie, TOUTE expédition envoyée SANS code d'autorisation de retour approprié peut être refusée et renvoyée au Client à ses frais. **SKYTRAK** ne sera responsable d'aucune perte ni d'aucun dommage du produit dans le cadre de son transport pour réparation depuis le site du Client. À titre préventif, le Client doit acheter une assurance adéquate pour le transport de l'unité. La réparation ou le remplacement des pièces défectueuses par **SKYTRAK** ne prolonge pas la durée de la présente Garantie limitée, laquelle expire à la fin de la période de la Garantie limitée du consommateur applicable à compter de la date d'achat d'origine.

Pour consulter la garantie complète, ainsi que l'intégralité du Guide de sécurité et d'installation, se rendre sur le site [support.skytrakgolf.com](http://support.skytrakgolf.com).



Pour communiquer avec le service à la clientèle, l'assistance produit ou si vous avez besoin d'aide supplémentaire, consulter le site [www.support.skytrakgolf.com](http://www.support.skytrakgolf.com).